RIPUBLIQUE DU DAHOMEY ---SIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE -:-:-:-

ANNEE 1962 : No 353 /PR-MTPTPT/TOPO -:-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi nº60-36 du 26 novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey;

VU le décret nº381/PCM du 29 décembre 1960 portant nomination des membres du Gouvernement;

VU le décret nºll1-PR-CAB du 15 avril 1961 fixant les attri-

butions des membres du Gouvernement;

VU la loi nº59-16/ALD du 9 juillet 1959 fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

VU la décision n°119-PR/MAC du 14-7-62 de M. Le Président de la République du Dahomey accordant un congé administratif à M.

SABATIE Rémi, Chef du Service Topographique du Dahomey;

SUR proposition du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications;

Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE:

ARTICLE ler. - Sont abrogés la décision n°2506-TP du 10-8-57 et le décret nº393-PR-MFB-Cab du 5-12-61 nommant respectivement MM.SABATIE Rémi et AGNAMEY René en qualité de Chef de Service et d'Adjoint au Chef du Service Topographique du Dahomey.

ARTICLE 2.- Monsieur AGNAMEY René, Ingénieur-Géomètre E.T.P., précédemment Adjoint au Chef du Service Topographique du Dahomey est nommé Chef de ce Service en remplacement de Monsieur SABATIE Rémi, titulaire d'un congé administratif.

ARTICLE 3. - Monsieur KOKOSSOU Gaston, Ingénieur-Géomètre, lère caté-Gorie, échelle A, échelon ler, est nommé Adjoint au Chef du Service Topographique du Dahomey.

VITICLE 4.- Le présent décret qui prendra effet à compter du 27-8-62 era enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

					Į																		
	H	1	eé.	25	j	.d	e	n	c	е		•				۰	۰	۰			1	5	
	· V	*	E	r	•é	S	i	a	e	n	C	е	•	•	•	•	•	٥	•	•		2	
2000	1.1	C	U		•	N	i	n	i	. 5	t	è	r	e	S	٥	•	:	•	•	1	2	
	ï	7	·é	2	C	r		0	۰				•	•		۰						2	
	C	6	H	0	0		•	•	•	0	•	•	0	•	•		٠	٥	٥	0		2	
	D		H	0	T	1	۰	•	٠	۰	٥		•	•	•	•	•		•	٥		2	
	I	17	t	é	r	e	S	S	é	S		•	•	•		•	•	۰	•	•		3	
					G																	4	
																						1	
	D	0	F				۵	•														3	
	Ţ,	0	p	0	•	0	•	•	•	•	•	•	۰	•	•	•	•	•	•	•	1	0	

PORTO-NOVO. le 3I AOUT 1962. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

J.G. 1. Mag

Le Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications,